

BULLETIN

DU

**Musée royal d'Histoire
naturelle de Belgique**

Tome XIV, n° 4.

Bruxelles, février 1938.

MEDEDEELINGEN

VAN HET

**Koninklijk Natuurhistorisch
Museum van België**

Deel XIV, n° 4.

Brussel, Februari 1938.

MYODAIRES SUPÉRIEURS INÉDITS,
par J. VILLENEUVE DE JANTI (Rambouillet).**Prosopaea B. B. subgen. Isoprosopaea nov.**

Ce sous-genre est créé pour deux femelles très voisines ayant la physionomie de *Prosopaea* : yeux nus, vibrisses couvrant la $1/2$ ou les $3/5$ des arêtes faciales, absence totale de soies ocellaires chez l'une d'elles, absence de soies discales sur les 3 premiers tergites abdominaux, coude de l'ailé ayant aussi un court prolongement ombré, etc. — mais la grande vibrisse est insérée sensiblement au-dessus de la bouche, celle-ci a son bord antérieur plus retroussé ; le scutellum a 4 longues soies marginales dont les apicales, un peu moindres, sont croisées à peu près horizontalement ; enfin, les soies frontales antérieures sont doublées extérieurement d'une rangée de poils sétuleux qui descendent un peu plus bas qu'elles sur les parafaciaux, les antennes ne couvrent pas entièrement le clypéus et sont un peu écourtées. De tous ces caractères différentiels, la position de la grande vibrisse mérite seule d'être retenue au point de vue générique : ce sera le sous-genre *Isoprosopaea* nov. — On ne peut pas ne pas être frappé ici de la fragilité d'un caractère réputé pourtant solide : chez ces 2 ♀, si semblables qu'on hésite presque à en faire 2 espèces réellement distinctes, l'une a une paire de soies ocellaires aussi développées que la longue soie réclive antérieure (*P. sororcula*).

1. *P. dives* n. sp. ♀

Face blanchâtre, orbites grises ; antennes noires robustes (3^e article = à peine 4 fois le 2^e), chète antennaire noir, long et fin, épaissi sur les $2/5$; palpes bruns, saillants ; trompe défléchie. — Thorax noir, à légère pruinosité blanchâtre laissant voir 4 lignes sombres. Scutellum rougeâtre. Abdomen d'un rouge terne dorsalement et ventralement, sauf la $1/2$ apicale, ou plus, du dernier

tergite noire en dessus. Une bande médio-dorsale sombre, étroite; une bande blanche marginale à l'avant des tergites IV (où elle est entière), et III et II (où elle n'est bien visible que sous forme d'un liséré blanc). Ailes très grises, brunâtres à la base et sur une partie de la marge antérieure; cuillerons ocracés. Pattes noires, tibias d'un brun rougeâtre. Une rangée de microchètes occipitaux sous les cils postoculaires, 2 verticales, 2 frontales réclives, 3 soies sous l'insertion des antennes; pas traces de soies ocellaires. 4 dc.; st. = 2 + 1; pas de soie intraalaire présuturale. 4 soies marginales au scutellum. Soies abdominales développées et particulièrement robustes: tergite I excavé à fond et montrant une paire de soies marginales moins longues, tergite II ayant 4 marginales médianes et le tergite III une rangée complète un peu déviée en avant dans sa portion médiane. Pas de discales sur les 3 premiers tergites. 5-6 cils au nœud de la nervure III. Tibias II polyacanthés.

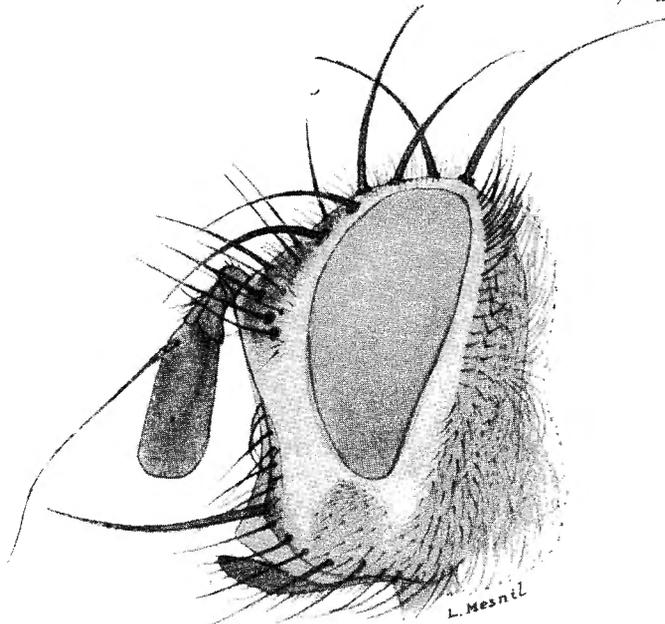
Taille : 13 millim.

Tanganyika : une ♀.

2. *P. sororcula* n. sp. ♀

Absolument pareille à l'espèce précédente et n'en différant que par la présence de soies ocellaires très longues et d'une soie intraalaire présuturale. Les soies marginales médianes du tergite I sont plus longues et au nombre de 3-4.

Congo belge, Rutshuru, déc. 1914 (leg. J. BEQUAERT) : une ♀.



Prosopaea sororcula n. sp. ♀ (sous-genre *Isoprosopaea*).

3. *Histochoaeta pulchricornis* n. sp.

Distincte de *H. marmorata* F. par ses antennes entièrement d'un beau jaune orangé avec un chète noir plus court, guère plus long que la moitié de l'antenne. 1^{re} cellule postérieure de l'aile fermée et à court pétiole; tp droite et médiane; une épine costale moyenne; 1-2 cils au nœud de la nervure III. Le scutellum est entièrement à fond noir.

Décrit d'après un individu ayant le thorax assez défoncé et l'abdomen frotté. L'étiquette est illisible mais de provenance sud-africaine très probablement.

4. *Eutachina atricans* n. sp. ♂.

Même coloration que *E. duplaria* VILLEN., c'est-à-dire à scutellum noir et l'abdomen noir avec 3 bandes blanches. S'en distingue par les soies frontales ne descendant que jusqu'au niveau du chète antennaire, par les palpes bruns et non jaunes, par le tergite II n'ayant que 2 soies marginales médianes (lesquelles sont sujettes à avorter partiellement ou totalement), par l'absence d'épine costale à l'aile. Le tergite IV a une rangée de longues soies marginales et est couvert de nombreux petits aiguillons subégaux sans soies discales différenciées. Forceps à poils jaunes. Tibias III finement frangés avec une soie médiane interposée. Ailes ayant 7-8 petits cils à la base de la nervure III. Orbites d'un blanc légèrement flavescents ainsi qu'une partie des parafaciaux; péristome à pilosité noire. — 4 dc.

Chez *atricans* ♀, le tergite IV est couvert d'aiguillons discaux inégaux et plus longs qui se confondent avec les soies marginales; la frange antéro-dorsale des tibias III du ♂ a perdu à peu près son aspect.

Taille : 8-11 millim.

Nyassaland : 1 ♂, en octobre 1912 (leg. J. E. S. OLD). — 3 individus au M^t Mlanje, en août-septembre 1913 (leg. S. A. NEAVE).

5. *Tricholyga piligena* n. sp. ♀.

Facile à reconnaître : immédiatement au-dessous des soies frontales, qui s'arrêtent au niveau du chète antennaire, existe une plage de cils noirs sur les parafaciaux. Les antennes sont longues et noires mais un peu roussâtres à la base; le chète est épaissi

dans ses 3/5. Péristome à fine pilosité noire; quelques courtes vibrisses au-dessus de la grande. Palpes tout jaunes. 4 dc. au thorax. Scutellum roussâtre. Abdomen d'un gris bleu; les tergites II et III portant une bande noire marginale élargie dans sa portion médiane, une ligne noire longitudinale peu apparente les traverse; 2 soies marginales médianes au tergite II et une rangée au tergite III, toutes ces soies plus ou moins ampoulées à leur insertion; le tergite IV est sans soies marginales, il est noir dans sa moitié apicale et couvert de nombreux aiguillons noirs courts, subégaux. Ailes claires; coude nanti d'un long prolongement; 6 cils à la base de la nervure III. Tibias III frangés avec une soie interposée.

Taille : 9-10 millim.

Rhodésie méridionale, Salisbury, Dept. Agric., octobre 1935, 2 ♀ n° 4237 (leg. M. C. MOSSOP).— Natal, Wartburg, 20 mai 1937, une ♀ (leg. L. P. REGNARD) communiquée par M. G. A. K. MARS-HALL.

Deux *Wagneria* nouveaux.

J'ai sous les yeux 2 espèces qui ont en commun : longueur de 6 millim. et l'abdomen d'un brun un peu bronzé coupé de 3 bandes blanchâtres, tergite I excavé à fond et nu, les tergites II et III nantis d'une paire de soies discales. Le scutellum a 3 soies marginales dont les apicales sont longues et fortes. Le thorax a 2 + 1 st., la 3^e paire des acrosticales présuturales est absente. Les yeux sont velus, face d'un gris blanchâtre; le chète antennaire est épaissi à sa base seulement et son 2^e article n'est pas allongé, palpes bruns, trompe plus ou moins défléchie et avec des labelles jaunies. Les ailes ont les nervures transverses apicale et postérieure enfumées; tp droite et médiane, le coude droit avec un très court prolongement de la nervure.

Ces deux espèces se différencient comme suit :

6. *W. rufitibia* n. sp.

Tibias rougeâtres. Ailes d'un gris sale, surtout dans la moitié antérieure; nervure I entièrement ciliée, nervure III ciliée jusques un peu au delà du niveau de tp; pétiole de la 1^{re} cellule postérieure pas aussi long que la cellule médiastine; nervures II et III divergeant un peu vers leur terminaison. Cuillerons d'un jaune ocracé.

Natal, Wartburg, le. 20 V. 1937 (leg. W. F. JEPSON); un seul individu.

7. *W. fratella* n. sp.

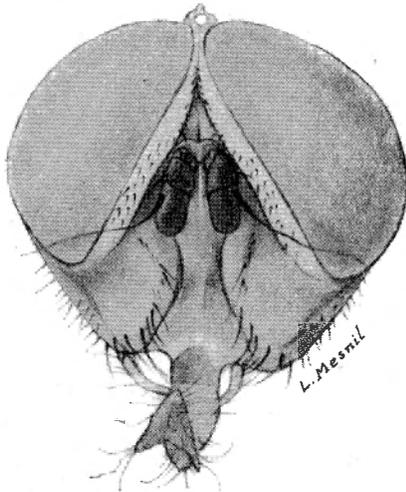
Pattes entièrement noirâtres. Ailes d'un gris-hyalin, cellule médiastine teintée de brun comme les nervures transverses; nervure I nue, nervure III ciliée jusqu'à ta ou à peine au delà; pétiole de la 1^{re} cellule postérieure plus long (environ comme la moitié de la transverse apicale); nervures II et III droites, non divergentes vers leur terminaison. Cuillerons blanchâtres.

N. Kivu, Kibati (plaine de lave), en décembre 1933: un seul individu. Musée du Congo belge (leg. D^r DE WULF).

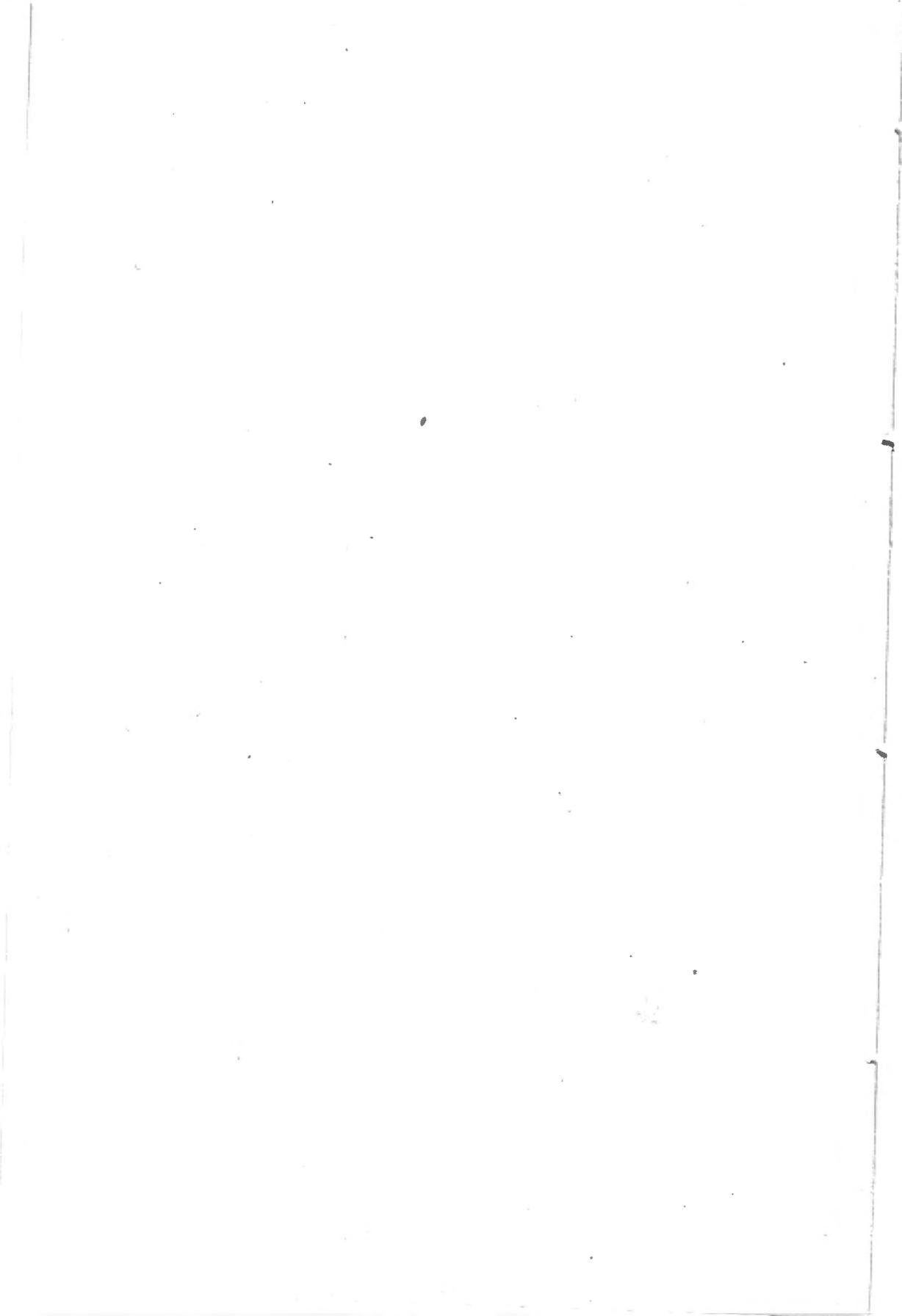
8. *Paratamiclea pallida* Villen. var. *hova* nov.

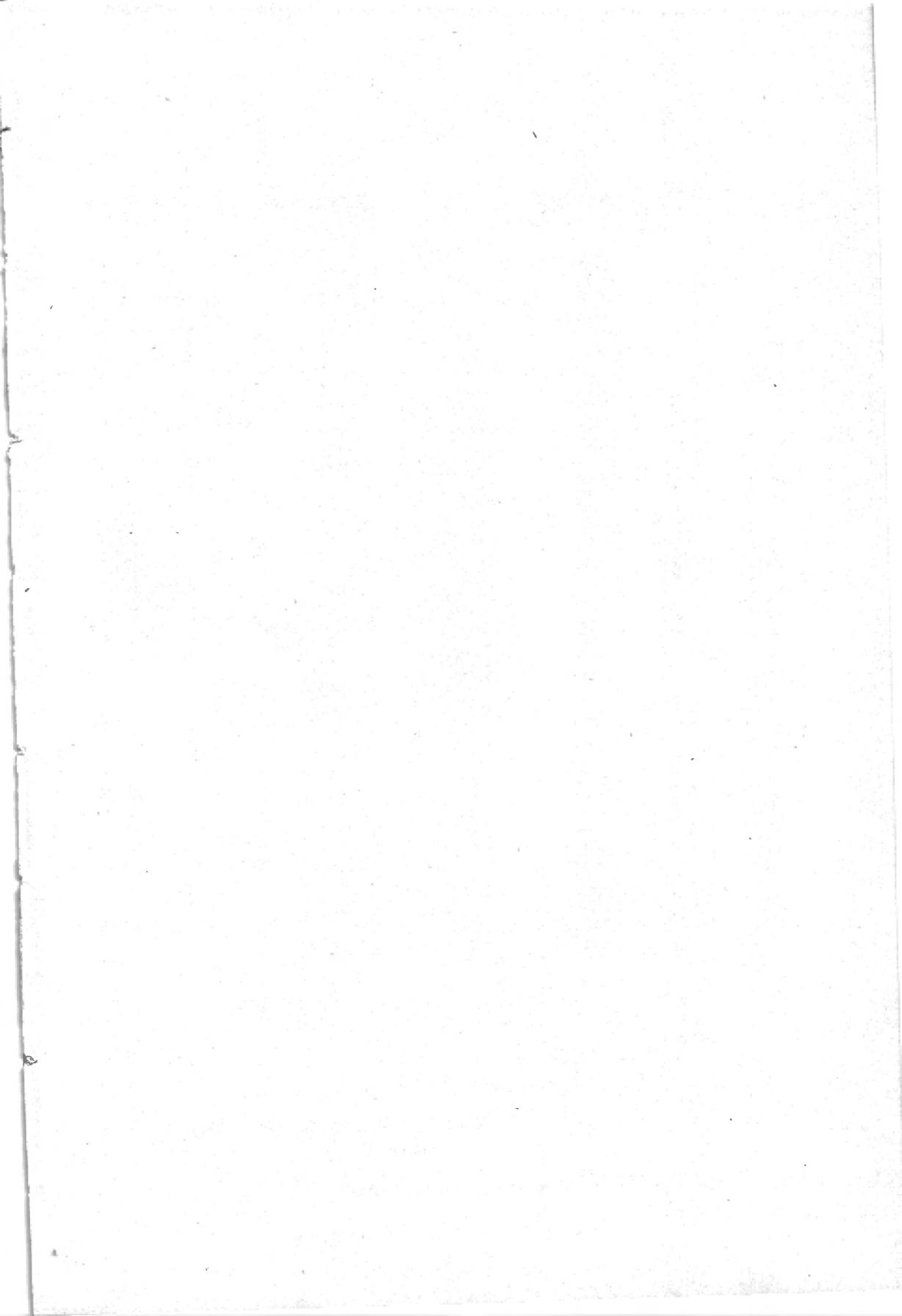
Ne diffère réellement de l'espèce-type que par la 1^{re} cellule postérieure de l'aile étroitement ouverte à l'apex, ou fermée, ou très brièvement pétiolée. La ♀ a le 3^e article antennaire double du 2^e et sensiblement plus large que chez le ♂ (*P. pallida* ♀ est inconnue).

Madagascar, Tamatave, en septembre (leg. L. P. REGNARD). Plusieurs individus communiqués par M. G. A. K. MARSHALL, Directeur de l'Imperial Institute of Entomology.



Paratamiclea pallida VILLEN.
♂. Typ.





GOEMAERE, Imprimeur du Roi, Bruxelles.